



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Cinquante-quatrième réunion 16–17 octobre 2026

Déclaration n° 54-10(F)

Déclaration de M. Motaze Cameroun

au nom de
Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad,
République Démocratique du Congo, République du Congo, Djibouti,
République de Guinée équatoriale, Erythrée, République Démocratique Fédérale
d'Éthiopie, Gabon, Kenya, Rwanda, République démocratique de Sao Tomé-et-Principe,
République du Soudan du Sud, Soudan et Ouganda

**Déclaration de M. Louis Paul MOTAZE au CMFI
Ministre des Finances du Cameroun
17 octobre 2026**

Au nom de

**Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, République Démocratique du Congo,
République du Congo, Djibouti, République de Guinée Équatoriale, Érythrée, République
Démocratique Fédérale d’Ethiopie, Gabon, Kenya, Rwanda, Sao Tome-et-Principe,
République du Soudan du Sud, Soudan et Ouganda**

Introduction et contexte mondial

L’économie mondiale a continué de faire preuve de résilience malgré une succession de chocs et une incertitude élevée. Toutefois, cette résilience ne doit pas occulter la montée des vulnérabilités et l’accentuation des divergences entre les pays. La croissance mondiale demeure inégale, les vulnérabilités liées à la dette restent élevées et les risques pesant sur la stabilité financière persistent. Dans le même temps, les tensions géopolitiques, la fragmentation des échanges commerciaux, la volatilité des prix des produits de base et le durcissement des conditions de financement continuent d’assombrir les perspectives. Ces difficultés sont particulièrement aiguës pour les pays à faible revenu (PFR) et les États fragiles ou touchés par un conflit (EF), où le poids élevé du service de la dette, le recul de l’aide publique au développement (APD) et l’étroitesse des marges de manœuvre ont réduit la capacité d’absorber de nouveaux chocs. Nous reconnaissons le fort potentiel des investissements dans les avancées technologiques, notamment l’intelligence artificielle (IA), en matière de croissance, de recettes budgétaires et de gains pour le secteur financier, et appelons à une coopération mondiale afin que personne ni aucun pays ne soit laissé de côté.

L’évolution de la situation en Afrique subsaharienne illustre ces défis. Si la croissance régionale est restée globalement soutenue et que les perspectives se sont quelque peu améliorées, les chiffres agrégés masquent d’importantes disparités entre les pays. En outre, la hausse des coûts de l’énergie et des denrées alimentaires alimente les tensions inflationnistes, tandis que les répercussions extérieures des chocs récents ont fortement varié entre les pays exportateurs et importateurs de produits de base. Dans de nombreux pays, les marges de sécurité budgétaires et les réserves demeurent limitées, les flux d’aide diminuent et, malgré un meilleur accès au financement de marché, les coûts d’emprunt restent élevés, ce qui rend de nombreuses économies de plus en plus vulnérables à de nouveaux chocs mondiaux. Les effets du changement climatique demeurent une préoccupation majeure partout dans le monde, mais ils sont particulièrement prononcés pour les PFR, les EF et les petits États insulaires.

Dans ce contexte, les décideurs doivent procéder à des arbitrages difficiles entre la reconstitution des marges de manœuvre, la préservation de la stabilité macroéconomique et le soutien à la croissance et

au développement. Des politiques macroéconomiques solides restent indispensables, mais elles doivent être complétées par une coopération internationale renforcée et des financements extérieurs adéquats afin de relever les défis considérables à venir.

Adhésion au Programme d'action mondial de la Directrice générale

Nous soutenons le Programme d'action mondial de la Directrice générale et saluons l'accent qu'il met sur la préservation de la stabilité macroéconomique et financière, tout en renforçant la résilience et en jetant les bases d'une croissance plus vigoureuse à moyen terme. Dans un environnement marqué par des chocs répétés, des marges de manœuvre limitées et le risque d'une accentuation des divergences, les mesures de politique économique doivent rester pragmatiques et agiles, et être fermement ancrées dans des cadres crédibles à moyen terme.

La politique monétaire doit continuer d'accorder la priorité à la stabilité des prix, en tenant compte de la situation propre à chaque pays. Une utilisation cohérente de l'ensemble des instruments disponibles sera importante lorsque les arbitrages de politique économique sont particulièrement complexes.

La politique budgétaire doit viser à préserver ou à rétablir la viabilité de la dette au moyen d'une orientation favorable à la croissance, reposant sur une mobilisation accrue des recettes intérieures, la rationalisation des dépenses, des investissements de qualité et des subventions ciblées afin de protéger les plus vulnérables. Lorsqu'un assainissement est nécessaire, l'ajustement doit être mené à un rythme approprié et ancré dans des cadres crédibles à moyen terme. Les investissements publics à rendement élevé et les dépenses sociales essentielles doivent être préservés, en particulier dans les PFR et les EF, où un ajustement excessivement concentré en début de période peut avoir un coût économique et social élevé. Les mesures temporaires destinées à protéger les ménages des chocs sur les prix des produits de base doivent être ciblées, financées de manière transparente et adaptées aux capacités administratives des pays.

La mobilisation des recettes intérieures demeure essentielle à mesure que les financements extérieurs, notamment les ressources concessionnelles, se raréfient. Nous saluons l'accent mis sur la nécessité de « mieux imposer plutôt que simplement imposer davantage », grâce à des systèmes fiscaux conçus pour mobiliser des recettes tout en soutenant l'investissement, l'emploi et la formalisation de l'économie. Nous reconnaissons également l'utilité de la transformation numérique pour mobiliser davantage de ressources, plus rapidement et plus efficacement. Une coopération internationale renforcée pour lutter contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, parallèlement à la poursuite du développement des capacités, doit compléter ces efforts nationaux.

Nous saluons également l'accent mis sur les réformes structurelles visant à renforcer la croissance à moyen terme. Pour de nombreux pays membres, en particulier les pays en développement, la reconstitution des marges de manœuvre doit aller de pair avec l'augmentation de la productivité, la diversification de l'économie, la mobilisation de l'investissement privé et la création d'emplois. Les réformes doivent aussi favoriser le dynamisme du secteur privé, approfondir les marchés financiers intérieurs, renforcer la gouvernance et les institutions, et améliorer l'environnement de l'investissement. L'intégration régionale, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), permettrait en outre d'élargir les marchés et de soutenir la diversification.

Les mutations technologiques rapides, notamment l'intelligence artificielle lorsqu'elle est adoptée, offrent d'importantes possibilités d'accroître la productivité, mais l'inégalité d'accès aux infrastructures, aux compétences, aux technologies et aux financements risque d'accentuer les disparités existantes. De même, les répercussions macroéconomiques croissantes des chocs climatiques soulignent l'importance de renforcer l'adaptation au changement climatique et la résilience, en particulier lorsque ces risques sont macrocritiques.

Résilience face à la dette et aux besoins de financement

Les tensions liées à la dette et au financement figurent parmi les défis les plus pressants auxquels sont confrontées les économies en développement. Le poids élevé du service de la dette continue de restreindre l'espace budgétaire et d'évincer les dépenses sociales et de développement essentielles. Dans le même temps, le recul de l'APD et l'accès limité à des financements extérieurs abordables accroissent, dans de nombreux pays, le recours à l'emprunt intérieur, intensifiant ainsi les liens entre les États et les banques, souvent assortis d'une prime élevée, et évinçant le crédit au secteur privé.

Le retour récent de plusieurs émetteurs souverains africains sur les marchés internationaux de capitaux est encourageant. Toutefois, la reprise de l'accès aux marchés ne doit pas être assimilée à l'accès à des financements abordables. La baisse des écarts de rendement souverains peut coexister avec des coûts d'emprunt globaux élevés lorsque les taux de référence mondiaux augmentent, comme c'est le cas des rendements des bons du Trésor américain. La mobilisation des ressources intérieures, le renforcement de la gestion de la dette et l'approfondissement des marchés de capitaux intérieurs sont indispensables, mais les efforts nationaux ne suffiront peut-être pas, à eux seuls, à combler des déficits de financement croissants. Des financements concessionnels prévisibles, une mobilisation accrue des capitaux privés et un appui catalyseur efficace des institutions financières internationales demeurent essentiels.

De nouveaux progrès sont également nécessaires pour améliorer la prévisibilité, la rapidité et l'efficacité des processus de restructuration des dettes souveraines, dans le cadre commun et au-delà. Les hypothèses de financement des programmes doivent rester réalistes et tenir compte de l'évolution des conditions de financement officiel, de marché et intérieur. Le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) demeure indispensable pour les PFR vulnérables, et nous appelons les pays membres à continuer d'apporter leur soutien afin de mettre pleinement en œuvre son cadre de financement et de garantir la viabilité de sa capacité de prêt concessionnel. Nous soulignons également l'importance de doter suffisamment le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) afin qu'il puisse accorder en temps voulu un allègement du service de la dette aux pays membres admissibles confrontés à des chocs catastrophiques remplissant les critères requis.

Des examens des politiques du FMI à leur mise en œuvre effective

Nous nous félicitons de la volonté du FMI de déployer toute la gamme de ses instruments au service des pays membres et de ses efforts continus pour renforcer la surveillance, les prêts et le développement des capacités face à un environnement mondial de plus en plus complexe. À cet égard, nous saluons l'achèvement de plusieurs examens majeurs des politiques du FMI, notamment l'Examen global de la surveillance, l'Examen de la conception des programmes et de la conditionnalité,

l'Examen du Programme d'évaluation du secteur financier et l'examen du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu. Ces examens constituent une avancée importante dans l'adaptation des cadres d'action du FMI à un environnement mondial plus incertain, plus exposé aux chocs et plus complexe, et devraient permettre d'apporter aux pays membres un soutien adapté.

Ces importantes réformes étant désormais approuvées, l'attention doit se porter de plus en plus sur leur mise en œuvre effective. La priorité doit être de traduire les nouveaux cadres en une surveillance davantage fondée sur les risques et appliquée de manière impartiale, une conception des programmes réaliste et bien adaptée, des évaluations du secteur financier plus agiles et mieux ciblées, davantage intégrées à la surveillance bilatérale, ainsi que des analyses de viabilité de la dette qui rendent dûment compte de l'évolution des vulnérabilités, de la situation et des besoins des pays. Cela revêt une importance particulière pour les PFR et les EF.

Une meilleure intégration de l'assistance au développement des capacités aux instruments du FMI, des orientations opérationnelles claires et pratiques, un dialogue étroit avec les autorités nationales et une application cohérente dans l'ensemble des pays membres seront essentiels pour renforcer l'impact des politiques et leur appropriation par les pays.

Coopération multilatérale, dispositif mondial de sécurité financière et gouvernance du FMI

À l'heure où la fragmentation et l'incertitude s'accroissent, un regain de coopération multilatérale est essentiel pour relever les défis communs et atténuer les retombées négatives, en particulier sur les pays membres les plus vulnérables. Il demeure particulièrement important de préserver un système commercial multilatéral ouvert, équitable et fondé sur des règles. Une coordination étroite entre le FMI, la Banque mondiale et les autres partenaires au développement sera également essentielle, notamment dans les environnements fragiles et aux capacités limitées.

Nous nous félicitons de la prolongation d'un an du mandat de S. E. M. Mohammed Aljadaan, ministre des Finances de l'Arabie saoudite, à la présidence du CMFI, et nous réjouissons de le voir continuer à diriger les travaux du Comité.

Un FMI solide, doté de ressources adéquates et fondé sur les quotes-parts doit rester au cœur du dispositif mondial de sécurité financière. Nous exhortons les pays membres qui ne l'ont pas encore fait à achever les procédures internes nécessaires à l'augmentation de leur quote-part au titre de la 16e Révision générale des quotes-parts. Nous appelons également à progresser, dans le cadre de la 17e Révision générale des quotes-parts, vers un réalignement des quotes-parts qui reflète mieux les positions relatives des pays membres dans l'économie mondiale, tout en protégeant les quotes-parts et la représentation des PFR et des petits États en développement.